

UN ABBE DE SAINT-VICTOR, DISCIPLE DE PETRARQUE : PIERRE FLAMENC (1405 – 1424)

Pierre Flamenc, abbé du monastère Saint-Victor à Marseille, du 1^{er} juin 1405 à sa mort survenue à Auriol, où il résidait, le 18 juin 1424, était originaire de Lanuéjols (48), au diocèse de Mende.

En novembre 1366 il fit partie des seize premiers étudiants lozériens qui constituaient la promotion initiale du collège Saint-Benoît créé à Montpellier, auprès du prieuré victorin, par le pape Urbain V.

Lors des examens de l'année 1369, Pierre Flamenc dit aux examinateurs compter 17 ans d'âge. Ceux-ci confirment qu'il a bien l'apparence et le notent comme *audacem in loquendo* ainsi que *diligens in studio*. Il était donc parti pour accomplir une carrière de juriste. Son appartenance familiale l'y préparait, puisque Raimond-Bernard Flamenc, dit « Sac de lois », juriste bien connu des spécialistes de l'Histoire du Droit, comptait au nombre de ses parents, de même que Jean de Vitrolles, lui aussi de Lanuéjols, en l'honneur de qui il prononça le discours académique d'usage, à Montpellier, le 22 novembre 1401, en la fête de Sainte Cécile : *arengā facta*, écrit-il, *in doctoratu Iohannis de Vitrolis, consanguinei mei* (Cf. Noël Coulet, *Provence Historique*, juil.-sept. 1966, n° 65, p. 540-551).

La carrière juridique de Pierre Flamenc sera couronnée par l'obtention du doctorat en droit, soutenu dans le sanctuaire de N. D. des Tables à Montpellier, le 18 août 1388, alors qu'il était à cette date prieur de Romette, au diocèse de Gap.

Entré tout jeune, alors qu'il était aux études, dans la congrégation victorine marseillaise, nous le trouvons en 1375, à peine âgé de 23 ans, déjà prieur de l'importante maison montpelliéraine chère au cœur d'Urbain V, qui vient de mourir (19 XII. 1370) et dont la mémoire restera en grande vénération auprès de Pierre Flamenc qui, dans un de ses sermons, l'appelle « *ecclesiarum mundi reparator et orbis pauperum publicus pater* ».

D'ailleurs, c'est lui qui, en 1380, sera choisi pour conduire à Avignon la délégation victorine venant solliciter la canonisation d'Urbain V ; trente-quatre ans après, dans une note datée du 14 octobre 1414, il se souviendra de cette mémorable plaidoirie prononcée en présence du pape.

Pierre Flamenc est un homme d'église qui vivra tout au long de son existence le drame né de la querelle des obédiences, dont il verra cependant l'heureuse issue survenue le 11 novembre 1417. Il fut, bien sûr, tenant de l'obédience avignonnaise, d'autant que Pedro de Luna, le futur Benoît XIII, fut l'un de ses maîtres en Faculté de Droit à Montpellier. C'est par lui qu'il fut créé abbé de Saint-Victor le 1^{er} juin 1405, alors qu'il l'accompagnait dans son *iter italicum* -- Pierre Flamenc est à Gênes le 25 juin 1405 --, il aura l'honneur d'héberger le pontife, ainsi que la curie, au sein du monastère marseillais : discours de réception du 4 décembre 1406. Il le suivra en inconditionnel jusqu'au jour de mars 1409 où il rejoindra, à titre de père conciliaire, l'assemblée de Pise ; contraint par la suite de s'opposer à Benoît XIII, en 1410, quand les troupes pontificales attaqueront la Clotat et menaceront Marseille. Si mollement toutefois que la reine Yolande, furieuse à son encontre, lui intentera un procès de lèse-majesté, au cours duquel l'accusé plaidera la simple négligence.

De Pierre Flamenc nous reste un recueil de textes, fait de notes, discours et sermons, parvenu jusqu'à nous grâce à la diligence de Dom Thomas LE FOURNIER qui, en 1720, en fit exécuter la reliure (lettre du 13 avril 1720). L'érudit anglais Nicholas MANN, professeur de littérature médiévale, au Pembroke-College d'Oxford, a procuré de ce manuscrit, conservé dans le Fonds de Saint-Victor aux Archives Départementales sous la cote III678, une parfaite étude codicologique parue dans *Studium* (1970, n° 2) et prolongée par un substantiel article de la revue *Romania* (1970, n° 363 et 364).

Les *Miscellanea* de Pierre Flamenc sont composées de notes, de discours universitaires, de sermons, le tout s'échelonnant sur une très longue période. Au fil de ces textes divers, Flamenc allègue une cinquantaine d'auteurs classiques, dont il cite les œuvres, tant profanes que patriotiques. Parmi eux, celui qui s'impose massivement est Pétrarque, le *Venerabilis laureatus*, comme l'appelle le plus souvent celui qui apparaît comme son fidèle disciple.

Dans le stock des 24 discours universitaires, la référence aux divers essais de Pétrarque (*Africa, de Remediis, de vita solitaria*), ainsi qu'aux lettres familières, représente 50% de l'ensemble, alors que les citations bibliques y figurent seulement pour le dixième. Dans les 18 sermons, de même : Pétrarque 14%, la Bible 7%. Constatation qui est largement indicative de l'admiration que Flamenc porte à celui qui est visiblement son maître.

C'est à l'œuvre latine que Flamenc fait référence, non au *Canzoniere* ; ses préoccupations sont, comme il faut s'y attendre de la part d'un moine, morales

avant tout. Le ton des morceaux choisis par lui s'accorde avec son rôle de mentor universitaire et de religieux soucieux de délivrer une doctrine.

Les textes qu'il sélectionne sont ceux qui portent tant l'éloge de la diligence, de l'obéissance, du travail, que ceux qui préviennent des désordres engendrés par la volupté ou la *pigritia*. Sa préférence va aux citations de saveur stoïcienne plus que franchement humaniste.

De l'humanisme cependant, Pierre Flamenc partage certains goûts : l'attirance qui le porte à privilégier l'œuvre de Pétrarque fournit de ce penchant une preuve indiscutable. Comme l'a dit le spécialiste de l'histoire du mouvement humaniste, Gilbert OUY (*Gerson, émule de Pétraque*) : « la pierre de touche de l'humanisme en France à la fin du XIV^{ème} siècle, c'est Pétrarque ». Certes, Pierre Flamenc n'est à proprement parler ni un adepte, ni même un précurseur de ce que l'on appellera plus tard « le pétrarquisme », mais il peut faire figure, en tant que disciple du *Venerabilis Laureatus*, d'initiateur d'une attitude ouverte promise à un bel avenir, celui de l'Humanisme renaissant.